



La ville de Clohars-Carnoët recrute 16 agents recenseurs, agentes recenseuses

Située dans le Finistère sud, la ville de Clohars-Carnoët compte 4 701 habitants à l'année et plus de 15 000 en saison estivale. Bordée par la Laïta à l'est, qui la sépare du Morbihan, la commune est dotée de nombreuses plages. Son petit port de Doëlan et la station balnéaire du Pouldu en font une destination touristique prisée : la ville est classée Station de tourisme depuis 2020, et Ville active et sportive depuis 2021.

Mission :

Vous assurez la collecte du recensement de la population auprès des habitants pour la commune de Clohars-Carnoët (environ 300 logements).

Activités principales :

Après une formation, l'agent recenseur se voit confier une liste d'adresses à recenser sur la commune dans la période légale du 15 janvier au 14 février 2026.

Il effectue lui-même sa tournée de reconnaissance. Ensuite, il collecte les informations pour les logements qui lui sont confiés en accompagnant les habitants afin qu'ils complètent le formulaire en ligne. Si besoin, il peut assister les habitants à compléter les questionnaires « papier ».

Il tient à jour son carnet de tournée, classe les imprimés, et rencontre le coordonnateur communal pour effectuer les bilans de collecte.

L'agent recenseur est un agent de terrain. Il a un contact direct avec différents publics.

Il est important qu'il soit disponible, principalement en soirée et le samedi, de manière à s'assurer de la présence de la population dans leur foyer. Il doit être tenace : il est amené à faire de nombreuses visites pour trouver les personnes à leur domicile.

L'agent organise lui-même son temps et gère ses horaires en fonction de l'avancée des retours des questionnaires. Il doit organiser son itinéraire, son agenda, ses rendez-vous avec les habitants.

Poste à pourvoir dès le
2 janvier 2026

Date limite de candidature
15 novembre 2025

Niveau d'emploi
Catégorie C
Filière Administrative
Cadre d'emplois :
Adjoints Administratifs territoriaux

Contact

Pour plus de renseignements,

Contactez M^{me} Iappini,
Secteur Ressources humaines :
02 98 71 53 90
mail : rh@clohars-carnoet.bzh

Le profil recherché

- Autonomie, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Capacité d'organisation, méthode et rigueur
- Capacité à se repérer : connaissance de la ville, lecture de plans urbains
- Moralité, neutralité, discrétion : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à entrer dans le logement des personnes recensées. Il doit également respecter le secret des informations récoltées
- Disponibilité, réactivité : la durée de la collecte est limitée. Il devra être disponible sur la période
- Aisance avec l'outil informatique : pouvoir guider les personnes susceptibles de répondre à l'enquête par internet
- Stabilité dans la fonction : quelle qu'en soit la raison, l'abandon d'un agent recenseur en cours de collecte engendre des difficultés notables
- Permis B et/ou moyen de locomotion nécessaire
- Proximité domicile/secteur d'enquête : l'agent définit ses horaires qui ne sont pas fixes. Son emploi du temps est soumis aux disponibilités de la population. La proximité domicile/secteur d'enquête permettra un gain de temps

Caractéristiques particulières

Durée de la mission : du 2 janvier 2026 au 14 février 2026 (Formation et repérages à compter du 2 janvier 2026, opérations de recensement à compter du 15 janvier 2026)

Rémunération :

- une partie forfaitaire (séances de formation obligatoire, tenue du carnet de tournée, respect des objectifs d'avancement etc.)
- une partie calculée en fonction du nombre de questionnaires collectés

Lettre de motivation, CV à adresser avant le 15 novembre 2025

A :

**Monsieur le Maire de Clohars-Carnoët
1, place Général de Gaulle
29360 Clohars-Carnoët**

Par courriel à l'adresse : rh@clohars-carnoet.bzh